



Vente de parts d'une SCI mais pas payer

Par **jeange83**, le **22/09/2013** à **10:12**

bonjour, je possède 33% de parts d'une SCI , nous somme 3 associés a la hauteur de 33% chacun, en 2009 je leurs ai signifiée mon intention de vendre mes parts , après négociation du prix auprès de mes 2 associés, il m'ont envoyer les actes de cédant en sous seins privée (par leur avocat dates et signée) en 6 exemplaires avec mention (bon pour accord) , mais le règlement n'était pas joint (depuis 2 ans) plus de réponse de leurs part , de plus ils me demandée de ne pas me payer mon compte courant d'associés.

Que faire , les parts sont elles vendu, une promesse d'achat signée ai une vente? , dois-je les assignées.

merci de votre réponse, cordialement